

Lettre de Calès qui écrit de Dijon en faveur de cette commune contre les impressions défavorables répandues relativement à son adresse à la Convention, lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Jean-Baptiste Clauzel, Jean-Marie Calès

Citer ce document / Cite this document :

Clauzel Jean-Baptiste, Calès Jean-Marie. Lettre de Calès qui écrit de Dijon en faveur de cette commune contre les impressions défavorables répandues relativement à son adresse à la Convention, lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 89-90;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21212_t1_0089_0000_9

Fichier pdf généré le 04/10/2019

les rois coalisés voudroient ensevelir la République; ils ne triompheront pas : vous êtes à votre poste.

Suivent les signatures (31).

6

La société populaire de Liancourt, district de Clermont-Oise [Oise], offre à la Convention nationale une somme de 243 L pour soulager les veuves et orphelins des ouvriers qui ont péri à l'explosion du magasin de Grenelle.

Mention honorable, insertion au bulletin (32).

7

Le citoyen Pougens fait hommage à la Convention nationale de ses Essais sur divers sujets de physique, de botanique et de minéralogie; de son Vocabulaire; de nouveaux privatifs Français, de la traduction d'un voyage de Forster, compagnon de Cook et d'un plan manuscrit d'un dictionnaire complet de la langue française.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'Instruction publique (33).

8

Le représentant du peuple Calès écrit de Dijon [Côte-d'Or], pour faire cesser les impressions défavorables qu'on avoit répandues sur cette commune relativement à son adresse à la Convention : cette commune applaudit au décret sur les sociétés populaires et est prête à soutenir la représentation aux dépens de son existence.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin (34).

Clauzel lit la pièce suivante (35) :

[Le représentant du peuple Jean-Marie Calès dans le département de la Côte-d'Or, à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (36)

Citoyens Collègues,

Les espérances que les ennemis de la Convention et de la tranquillité publique avoient fondées sur Dijon, sont vaines et chimériques; cette ville ne renferme, en général, que des amis de la Convention; qu'ils renoncent à leurs coupables espérances, ceux qui croyoient élever à côté de la Convention un puissance rivale, et qui se flattoient de l'organiser de manière à étouffer le voeu du peuple, en faisant entendre une autre voix en son nom. Vous venez de pulvériser ce système qui présentait au peuple le scélérat comme un homme vertueux, l'intrigant sous le nom de patriote, et le contre-révolutionnaire, comme l'ami chaud et le soutien unique de la révolution.

La ville de Dijon applaudit à votre décret sur les sociétés populaires. La Convention va recevoir des adresses de toutes les sections, qui lui prouveront qu'elle n'a pas d'ennemis ici, si ce n'est dans les cachots.

Elle verra que l'adresse de la société populaire de Dijon n'étoit point dirigée dans le sens qu'on a voulu lui donner : on entendoit se plaindre de quelques élargissements ordonnés mal à propos; ces élargissements avoient fait répandre le bruit que la Convention vouloit élargir tous les aristocrates, pour voir quel effet leur détention auroit produit sur leurs sentimens, sauf à les renfermer s'ils n'en avoient point profité. J'ai détruit cette erreur trop grossière pour résister à mes assertions; j'ai assuré que la Convention ne vouloit bannir la terreur du milieu du peuple, que pour la garder toute entière pour ses ennemis; mais qu'elle étoit persuadée que l'aristocrate étoit incorrigible, et qu'elle ne composoit pas avec lui. Mille cris de joye se sont de suite mêlés à des applaudissemens nombreux; les bénédictions du peuple se sont élevées vers ses Représentans; On a hautement désavoué le sens dans lequel l'adresse de Dijon avoit été prise, et voici la profession de foi qu'on a faite :

Nous soutiendrons la Convention au péril de la vie; elle doit faire la loi, la faire par sa majorité ou son ensemble; et cinq à six individus n'ont pas le droit de substituer leur volonté à la sienne : nous ne reconnoissons aucune puissance rivale, nous maintiendrons l'exécution des loix; le peuple parlera en masse ou en majorité, et quelques individus ne se diront pas la commune de Dijon.

Voilà les sentimens dans lesquels sont rédigées les adresses des sections de Dijon; je ne parle pas de la société populaire, elle n'est ici que le peuple lui-même, et non un corps, une

(31) *Bull.*, 10 brum. (suppl.).

(32) *P.-V.*, XLVIII, 60. C 323, pl. 1378, p. 17. Mention en marge de la réception du don par Ducroisi, le 6 brumaire an III. *Bull.*, 8 brum. (suppl.).

(33) *P.-V.*, XLVIII, 60. Voir ci-dessous *Arch. Parlement.*, 5 brum, n^o 42.

(34) *P.-V.*, XLVIII, 60.

(35) *Débats*, n^o 763, 509-510. *Moniteur*, XXII, 355.

(36) C 323, pl. 1376, p. 22. *Bull.*, 5 brum; *Ann. R.F.*, n^o 35; *Ann. Patr.*, n^o 664; *C. Eg.*, n^o 799; *J. Perlet*, n^o 763; *J. Fr.*, n^o 761; *Mess. Soir*, n^o 800; *M.U.*, XLV, 89 et 100-101; *Gazette Fr.*, n^o 1028; *F. de la Républ.*, n^o 36; *J. Mont.*, n^o 13; *Rép.*, n^o 36; *J. Paris*, n^o 36.

puissance qui lui fait la guerre : le parti de la terreur n'existe pas ici, ou s'il existe il y est bien peu de chose; car sur vingt mille habitants, il n'y a pas six individus qu'on puisse légitimement soupçonner d'être de ce parti. Le peuple l'a bien prouvé dans la fête célébrée décadi 30 vendémiaire : dans les fêtes précédentes, tout le monde restoit renfermé dans sa maison : dans celle-ci, les rues, les avenues étoient remplies d'un peuple immense, qui bénissoit la Convention de lui avoir rendu la liberté et la tranquillité.

Signé, le représentant du peuple, CALÈS.

[Maure dit que la justice lui fait un devoir de parler en faveur des citoyens de Dijon, qu'il assure avoir donné l'exemple du patriotisme à ceux d'Auxerre, sa patrie.

On ne doit jamais oublier, ajoute-t-il, que Dijon, que son nombreux parlement et sa noblesse opulente, faisoient vivre dans l'abondance, a fait les plus grands sacrifices et s'est montrée toujours digne de la liberté.

Je demande donc l'insertion de ces lettres au bulletin.

Maure est bien heureux d'avoir toujours vu la commune de Dijon sous cet aspect, dit un membre, car dans ma mission que j'ai exercée avec mon collègue Bassal, nous y avons trouvé toutes les administrations détestables à l'exception de la municipalité dont le maire étoit patriote.

La proposition de Maure est acceptée.] (37)

[L'Assemblée applaudit et ordonne l'insertion en entier de cette adresse au bulletin.] (38)

9

Le citoyen Chamoulaud, auteur de diverses inventions morales et physiques, présente à la Convention nationale, deux nouveaux fruits de ses méditations : le premier est un plan d'un orchestre républicain; le second est un moyen pour revivifier une partie des beaux arts de la manière la plus utile pour les beaux arts et pour les artistes (39).

10

Les citoyens de la commune de Custel, département de l'Ardèche, démentent les faits contenus dans les adresses des sociétés populaires de Bourg-sur-Rhône [ci-

devant Bourg-Saint-Andéol] **et de Viviers de leur département qui se plaignent que l'aristocratie, le modérantisme et le fanatisme lèvent la tête; ils jurent un attachement inviolable à la Convention qui sera toujours leur point de ralliement.**

Mention honorable, insertion au bulletin (40).

11

La commune de Fécamp [Seine-Inférieure] félicite la Convention nationale sur la journée du 9 thermidor.

Mention honorable, insertion au bulletin (41).

[*La commune de Fécamp à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (42)

Citoyens Représentans,

L'hydre de la tyrannie est terrassé, si les complices de ce monstre altéré de sang souillent encore le sol de la République, que le glaive de la loi en fasse justice...

La journée du 9 thermidor a régénéré la France et a fait triompher la liberté; bientôt nos phalanges guerrières auront anéanti tous les satellites du despotisme; vous devés en reconnaissance de leurs pénibles fatigues leur préparer des azyles tranquilles pour qu'elles puissent à leur retour au sein de leur famille jouir paisiblement du fruit de leurs nombreuses victoires.

C'est à votre énergie que nous sommes redevables de ces grands avantages, c'est le ralliement du peuple français à la Convention, qui a dissipé les vils reptiles qui attentoient à sa souveraineté; continués Représentans, de vous montrer les dignes interprètes d'une grande nation faite pour la liberté; ne délégués vos pouvoirs qu'à des hommes qui comme Sautereau, savent faire aimer la Révolution et trembler les malveillants; alors toute la France ne sera qu'une famille dont la Convention sera le point de réunion.

Votre adresse au peuple sera le flambeau qui les guidera et les citoyens de Fécamp ainsi que tous les Français n'auront d'autre devise que *Vive la République, vive la Convention, périsent les factieux!*

LE GUILLAUME, *maire*, REVEL,
LE BORGNE, PAUL, DUBOIS, LEFEBVRE,
AUBER *et 125 autres signatures.*

(37) *Gazette Fr.*, n° 1028. *Mess. Soir*, n° 800; *J. Fr.*, n° 761.

(38) *Débats*, n° 763, 509-510. *Moniteur*, XXII, 355.

(39) *P.-V.*, XLVIII, 61. *Bull.*, 11 brum.

(40) *P.-V.*, XLVIII, 61.

(41) *P.-V.*, XLVIII, 61.

(42) C 323, pl. 1385, p. 1.